

au fil de la Cause

Le Journal
du Tholonet



Le nouveau pôle communal :
c'est pour début 2020 !



3 questions à... Michel Légier, Maire du Tholonet

L'année 2019 touche à sa fin...

qu'est-ce qui vous a marqué pendant ces 12 mois ?

ML : Je trouve que cette année 2019 est plutôt réussie. Je ne ferai pas un bilan des 12 mois écoulés, ce n'est ni le moment ni le lieu. Je crois que, malgré un monde qui donne peu de signes d'optimisme, les habitants du Tholonet sont globalement heureux, conscients de la beauté qui nous entoure et de notre qualité de vie.

Qu'est-ce qui vous incite à penser cela ?

ML : Je ne fais que constater : que ce soit pour l'aïoli ou la fête du village, c'est la première année que les habitants ont été aussi nombreux à participer aux festivités qui nous rassemblent. Pour la première fois nous avons dû refuser, à mon plus grand regret, des personnes qui souhaitaient participer au repas de la fête du village. Lorsque nous organisons un évènement, il y a de plus en plus de monde... c'est formidable et j'espère que le marché de Noël les vendredi 13 et samedi 14 décembre ne fera pas exception... Surtout qu'il nous réserve de bons moments grâce à ses nombreuses animations.

Dans quelques semaines nous changeons d'année... qu'espérez-vous ?

ML : J'espère que ce plaisir d'être ensemble va perdurer, voire se renforcer. D'ici quelques semaines le nouveau bâtiment sera terminé et ouvrira ses portes route du Cagnard. Il permettra aux services techniques de travailler dans de meilleures conditions et le CCFF va enfin avoir un lieu pour entreposer tous les véhicules et matériels nécessaires à la sécurité de notre village. Les écoles et les associations vont aussi pouvoir disposer de salles pour leurs activités sportives. Quant à la nouvelle entrée de ville elle verra aussi bientôt le jour, et améliorera la sécurité des piétons.

Pour ce dernier numéro de l'année 2019, je souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année, en espérant vous voir les 13 et 14 décembre prochains.

Véronique Eiglier, partie trop vite !

Véronique avait rejoint l'équipe municipale en 2014. Artiste dans l'âme, elle avait un don pour restaurer les meubles et tapisser les fauteuils. Elle avait même installé un temps un atelier de restauration au Tholonet, de « re-création » de meubles.

Si Véronique s'était impliquée dans la vie du village, c'est parce qu'elle avait un objectif : re-créer du lien entre les habitants et les générations du Tholonet. Elle s'était impliquée dans plusieurs commissions : urbanisme, environnement, sécurité, communication, fêtes et cérémonies. Elle n'hésitait pas à lancer des débats et lorsqu'elle avait une idée, elle la défendait jusqu'au bout ! On ne s'ennuyait jamais avec elle.

Véronique bouillonnait d'idées pour le village : activités sportives, festives, conviviales, amélioration du cadre de vie...

Malheureusement la maladie a emporté notre collègue le 26 mai dernier. Véronique laisse derrière elle un grand vide et une immense tristesse... Nous n'oublierons pas son franc parler et ses fous rires.



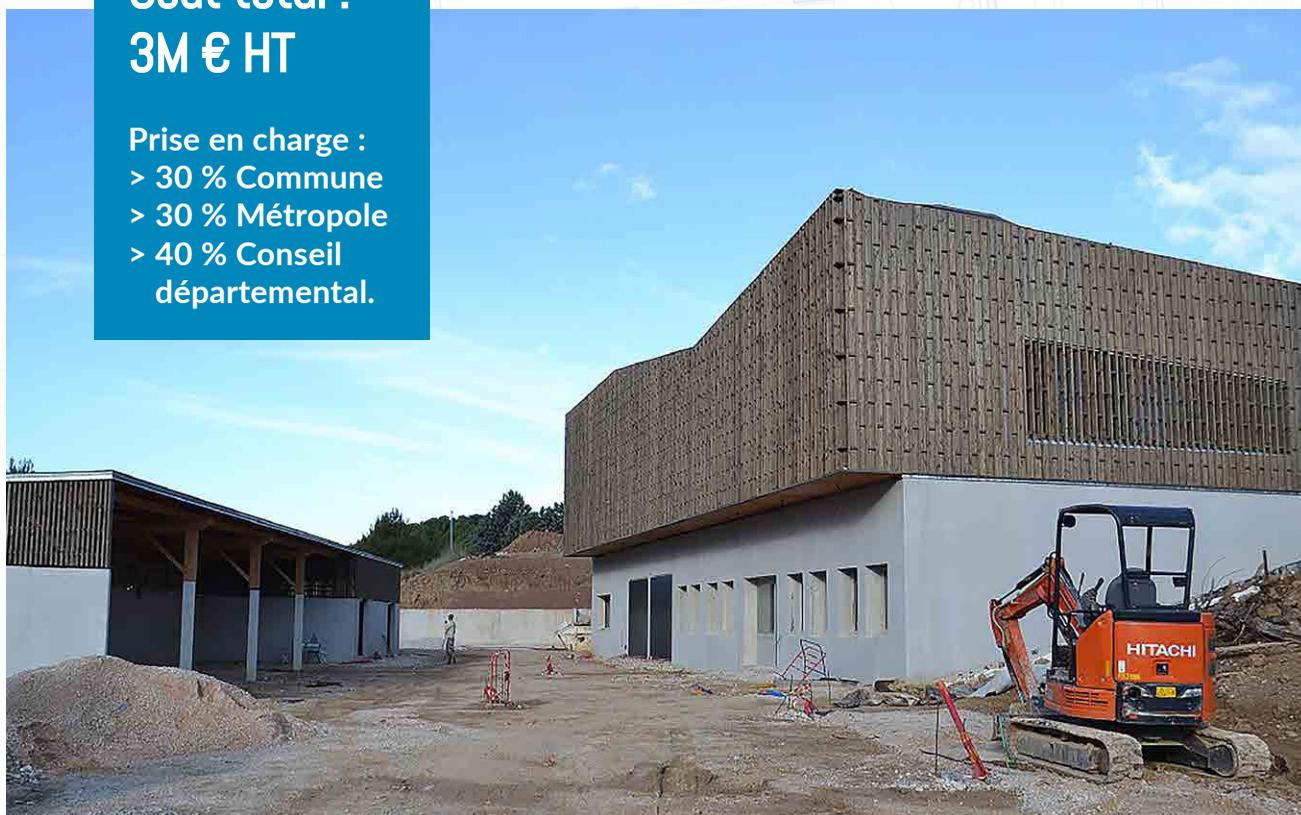
Travaux

Le nouveau pôle communal : c'est pour début 2020 !

1000 m² de surface de plancher sur 1,2 hectare, le nouveau pôle communal devrait ouvrir ses portes dès le mois de mars 2020.

**Coût total :
3M € HT**

Prise en charge :
> 30 % Commune
> 30 % Métropole
> 40 % Conseil
départemental.



Ce nouveau bâtiment regroupera les services techniques de la mairie, le comité des feux de forêt et plusieurs salles pour accueillir les associations proposant des activités sportives. Idéalement situé auprès du groupe scolaire Jean Vincent et du centre de la petite enfance, les enfants pourront largement profiter de cette nouvelle infrastructure accessible à pieds en quelques minutes.

Tout le rez-de-chaussée (environ 400 m²) sera occupé par les services techniques de la mairie, tandis que les 553 m² de l'étage seront répartis entre le comité des feux et le pôle associatif.

3 grandes salles modulables seront aménagées et équipées pour accueillir des activités sportives avec des vestiaires, des douches et un lieu d'accueil.

Les matériaux ont été choisis avec soin pour répondre aux normes environnementales et optimiser le confort du bâtiment. Ainsi, un système de bardage de bois pourra s'ouvrir selon les besoins.

A l'extérieur, un aménagement paysagé agrémentera l'ensemble et favorisera les déplacements doux, depuis le bâtiment jusqu'aux écoles, au centre aéré et à la crèche.

Travaux effectués

Panneau d'information

Installation d'un panneau d'information numérique aux abords du groupe scolaire le mercredi 27 novembre dernier.



Candélabres

Quatre candélabres solaires ont été installés sur la route Cézanne pour éclairer les points d'arrêt de bus.



Travaux en cours

Aménagement de l'entrée de ville sur la route Cézanne

La commune du Tholonet et la Métropole AMP réalisent la requalification de l'entrée de ville du Tholonet village, sur la traversée d'agglomération (RD 17 et RD 64E).

Les travaux ont débuté en novembre pour une durée prévisionnelle de 10 mois, en plusieurs phases et ont pour conséquence dès à présent la fermeture du parking du Ferrageon jusqu'au mois d'avril 2020.



Stéphane Dallemagne

Stéphane Dallemagne, agent nouvellement intégré aux services techniques de la commune.

En 2002, Stéphane entre à l'ESAT des Parons (Etablissement de Service et d'Aide par le Travail) situé à Aix. Pendant de nombreuses années, intervenant avec les équipes espaces verts de l'ESAT, il gagne en autonomie en développant de nombreuses compétences socio-professionnelles.

En 2017, alors qu'une équipe de l'ESAT effectue des travaux au Canal de Provence, M. Clerc, responsable des services techniques, à la recherche d'un agent pour son service, repère Stéphane et se renseigne sur le fonctionnement de cet établissement qui accompagne des personnes en situation de handicap (Stéphane est reconnu travailleur handicapé par la MDPH).

Il se met alors en relation avec Patrick Aubert, le moniteur/encadrant de Stéphane ; ce dernier lui explique le principe d'une mise à disposition d'agent par convention, et fait germer l'idée d'une possible intégration dans les services municipaux.

La commune du Tholonet est heureuse d'avoir pu valoriser son travail et son état d'esprit, concluant de la plus belle des manières son parcours d'insertion dans le milieu professionnel « classique » pour sa plus grande joie et celle de ses proches.



À la suite de nombreux échanges avec l'équipe pédagogique de l'ESAT, mais aussi avec le personnel pour les préparer à l'arrivée d'une personne en situation de handicap, Stéphane intègre le 2 octobre 2017 (par le biais d'une mise à disposition) les services techniques de la commune, très bien accueilli par tous les agents, sensibles à cette démarche.

Fort de ses compétences dans toutes les composantes du métier d'agent des espaces verts (petit outillage, tondeuse, conduite de véhicules, débroussaillage...), de sa grande volonté et de sa bonne intégration dans l'équipe, il a été proposé à Stéphane à l'issue de ses deux années de stage, une embauche au 1^{er} octobre 2019.



Le débroussaillage, encore et toujours :

Au risque de se répéter, le débroussaillage « réglementaire » autour des habitations est le meilleur moyen si ce n'est le seul pour défendre les habitations et les forêts contre les incendies, sans se mettre en danger et sans mettre en péril la vie des pompiers. C'est une obligation pour ceux qui habitent dans les espaces soumis au risque incendie, soit la quasi-totalité de notre commune.



Le débroussaillage permet de réduire le risque de départ de feux sur votre terrain, de mieux vous protéger d'un feu arrivant sur votre propriété et améliore les conditions d'intervention des secours.

Il permet aussi aux pompiers de monopoliser moins de moyens pour la défense des habitations et d'augmenter ceux nécessaires à la défense de nos forêts.

Le dernier arrêté préfectoral relatif au débroussaillage et au maintien en état débroussaillé des espaces exposés au risque d'incendie de forêt a été édité le 12 novembre 2014. Son numéro est le 2014316-0054.

Vous pouvez le trouver sur le site de la mairie : www.letholonet.fr.

Les propriétaires défaillants s'exposent à des sanctions décrites dans le code forestier qui peuvent lourdement s'aggraver en cas de responsabilité dans la naissance ou la propagation d'un incendie selon sa gravité.

Chaque année, la municipalité communique sur les obligations de débroussailler mais les effets sont très peu visibles.

Nous comptons sur votre sens des responsabilités pour vous mettre en conformité avec les obligations légales de débroussailler. Nous sommes dans la période propice au débroussaillage, profitez-en ! N'oubliez pas que la mairie est là pour vous conseiller dans ce domaine !

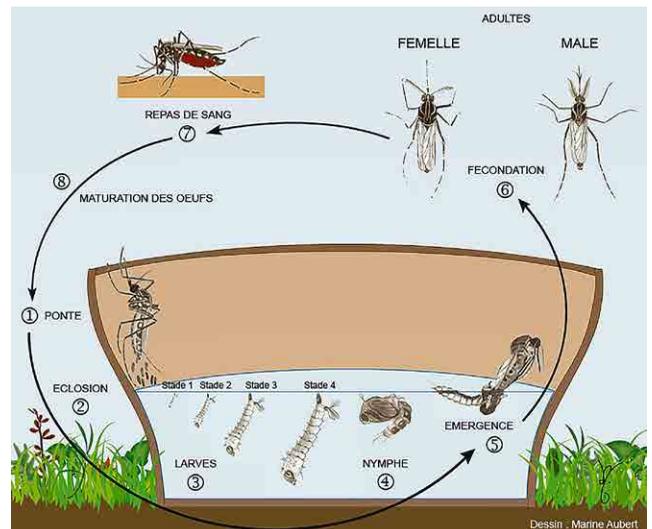
Un point sur le moustique tigre

Depuis sa zone d'origine, le Sud-Est asiatique, l'*Aedes albopictus* a essaimé à la surface de la planète, à la « faveur » du commerce international.

Biologie du moustique et mesures préventives

La femelle du moustique tigre pond ses œufs à sec, à la limite d'une surface d'eau dans toutes sortes de réceptacles : soucoupe, vase, écoulement de gouttière, pneu usagé, fût et citernes, creux d'arbre...

Les œufs sont dits « durables » car l'éclosion est possible plusieurs mois après la date de ponte. Lorsque les conditions climatiques sont favorables (à partir du milieu du printemps), les œufs éclosent dès qu'ils sont en contact de l'eau : ils donnent alors les larves qui, au bout de 5 à 6 jours, donnent des moustiques tigres adultes et piqueurs.



Les gîtes larvaires sont de micro dimension, toujours en milieu urbain ou péri urbain, rarement en milieu naturel ouvert. Ils sont donc en grande partie « fabriqués » par l'Homme et se trouvent souvent au sein des domiciles privés (cour, jardin).

Il s'avère difficile de les recenser tous, d'autant que beaucoup sont temporaires, aléatoires et parfois difficiles d'accès. Par conséquent, la principale précaution pour limiter la prolifération de ces moustiques est de faire la chasse aux eaux stagnantes dans lesquelles se trouvent les gîtes larvaires.

Quelles sont les ressources pour une lutte efficace contre le moustique tigre ?

1- La lutte préventive

L'objectif est de réduire les populations de moustiques à la source, c'est-à-dire par l'élimination ou le traitement des gîtes larvaires qui constituent les lieux de développement des moustiques.

2. La lutte adulticide

L'objectif est de diminuer immédiatement les populations de moustiques adultes. Les traitements n'atteignent qu'une partie de la population et n'ont qu'une efficacité limitée dans le temps. En effet, puisque les sources de production de moustiques (gîtes larvaires) ne sont pas atteintes, ce traitement n'empêche pas le retour rapide de la population d'adultes à leur densité initiale.

L'utilisation de produits adulticides doit être réservée à des situations de risques sanitaires avérés (dengue, zika, chikungunya ou autre arbovirus transmis par *Aedes*).

3. Un préalable : la réalisation d'un diagnostic

Etape essentielle, elle constitue la base pour la définition et la mise en œuvre d'un programme de contrôle adapté à la situation.

Le diagnostic visera principalement à identifier et à cartographier les gîtes larvaires potentiels et productifs du territoire dans le domaine public et dans le domaine privé.

Le domaine public : cimetière, réseau pluvial, coffrets techniques placés sur la voirie, les déchets et dépôts d'ordures sauvages susceptibles de favoriser la stagnation de l'eau...

Le domaine privé : zones pavillonnaires, lotissements, zones densément urbanisées, terrains en friche ou abandonnés...

C'est au cours du printemps prochain que sera réalisé ce diagnostic. Nous vous tiendrons informés de ses conclusions et préconisations dans les prochains mois.

(Source : Guide à l'attention des collectivités – Centre National d'Expertise sur les Vecteurs - 2016)



VIAPPEL

Système d'alerte téléphonique des populations

La commune du Tholonet, en partenariat avec le Territoire du Pays d'Aix de la Métropole Aix-Marseille, propose depuis 2007 un dispositif de TéléAlerte (système automatisé d'appel téléphonique en masse, en cas de risques majeurs).

Ainsi vous pouvez vous inscrire directement sur le système de TéléAlerte et déposer directement vos coordonnées personnelles en allant sur le site de la mairie (www.letholonet.fr // Accès : « Pratique » / « Environnement / PCS/PPI/ Téléalerte » / « téléalerte(gestion des risques majeurs) » / Cliquer sur le mot « ici » en bleu).

Nous demandons également de penser à modifier vos coordonnées téléphoniques en cas de changement pour nous permettre d'assurer la continuité de votre sécurité.

Cette démarche qui peut paraître à certains intrusive a pour seul objectif d'augmenter votre sécurité jusqu'à vous sauver la vie. Les informations communiquées resteront confidentielles, feront l'objet d'une déclaration à la CNIL et ne pourront en aucun cas être utilisées à d'autres fins que celle de votre mise en sécurité.

Nous demandons également à ceux qui quittent notre commune de se désinscrire afin qu'ils ne soient pas alertés inutilement.

Samedi 8 juin

A l'occasion de la journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » en Indochine, Paul Brès, ancien combattant de la guerre d'Indochine, était invité par le 1^{er} ministre à venir assister à la commémoration dans la cour des Invalides.

Paul Brès salué par le 1^{er} ministre Edouard Philippe.



Dimanche 8 septembre Matinée des associations, aïoli et exposition



La prairie des Infernets s'est transformée en lieu d'échanges dans tous les domaines : culture, sports, loisirs, solidarité et ce pour tous les âges.

Le rendez-vous est devenu incontournable et de nombreux habitants ont pu ainsi découvrir et trouver leurs loisirs pour l'année à venir.

L'aïoli du Tholonet est un moment privilégié dans la vie de la commune. 140 convives étaient réunis pour savourer ce plat traditionnel après une matinée des associations joyeuse et conviviale.

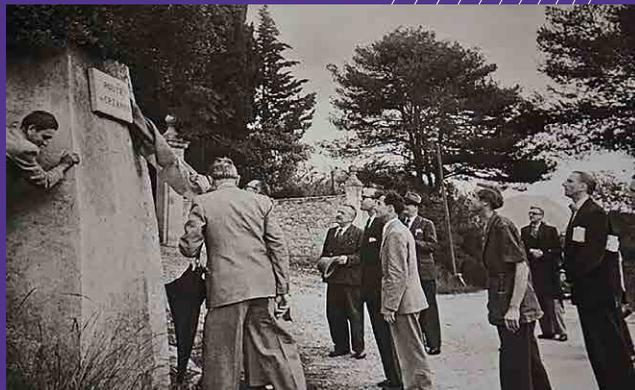
Chacun s'est régalé avec les légumes cuits à l'eau, la morue pochée et cette délicieuse sauce aillée, le tout accompagné d'un petit verre de rosé bien frais - à consommer avec modération bien sûr !



Exposition

L'exposition photos «Un siècle de Route Cézanne» s'est tenue dans la salle du moulin du Château du canal de Provence à l'occasion de la journée des associations.

Afin de contribuer à l'anniversaire de la naissance de Paul Cézanne le 19 janvier 1839 à Aix (il y a 180 ans) et de saluer le classement du site « la Route Cézanne » par André Malraux le 17 juillet 1959 (il y a 60 ans), 30 magnifiques photos, toutes plus émouvantes les unes que les autres, ont retracé les divers évènements s'étant produits sur cette route extraordinaire.



Jeudi 10 octobre Rencontre des BME

La rencontre trimestrielle des Bureaux Municipaux de l'Emploi du Pays d'Aix s'est tenue au Tholonet pendant la journée du 10 octobre.

Le matin, les 18 BME qui avaient répondu présents ont été accueillis par M^{me} Edith Albisser, Adjointe déléguée aux Affaires Sociales et Mme Anne Marie Barnéoud, élue aux Affaires Sociales ; ils se sont ensuite rendus sur le site du Canal de Provence pour une visite de l'établissement.

Après le déjeuner, deux intervenants ont été invités par le BME du Tholonet pour présenter leur association composée de bénévoles et faire connaître leur mode de fonctionnement.

En fin de journée, un petit moment d'échanges a permis de faire le point sur différents thèmes et de se donner rendez-vous à Venelles pour une prochaine rencontre prévue en février.

Lundi 11 novembre Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

Un an après la fin des combats de la Grande Guerre, le 11 novembre 1919 fut le premier jour de la paix retrouvée.

La France a été transformée par une épreuve de quatre années. Rien ne sera plus comme avant et le retour à l'avant guerre sera impossible.

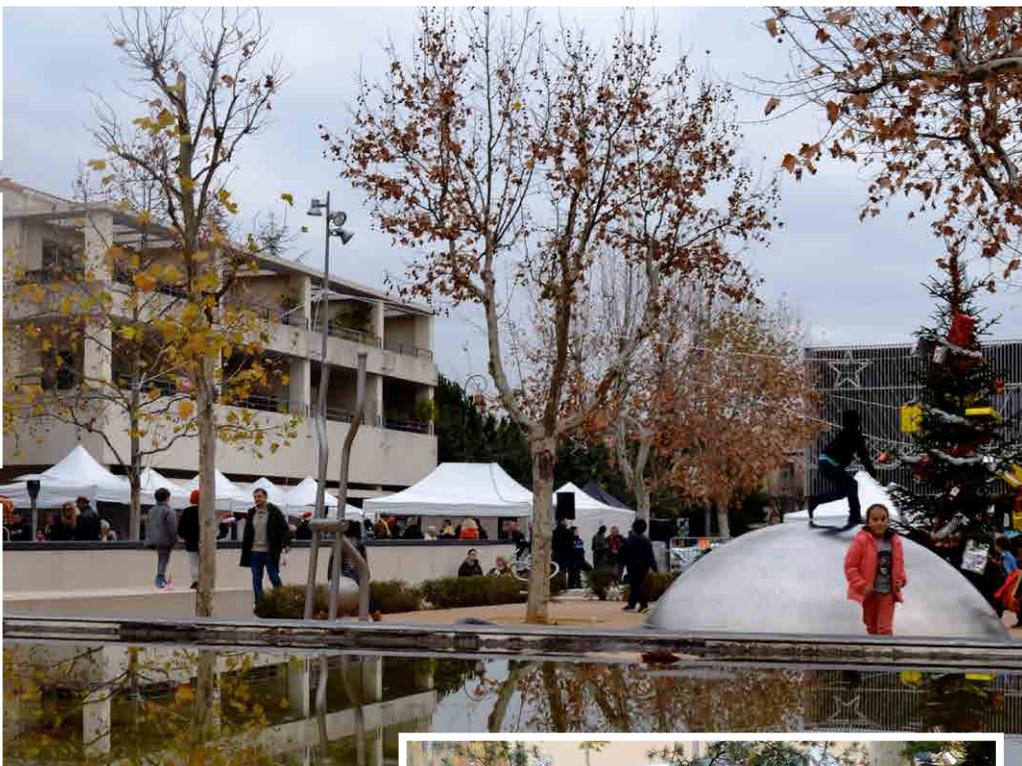
Au Tholonet les habitants venus très nombreux, se sont rassemblés devant le monument aux morts.

Après le discours de Michel Légier, Maire du Tholonet, après les chants de la Marseillaise et la Madelon interprétés par la chorale du village et les enfants des écoles, les habitants se sont retrouvés au cercle de l'union afin de partager tous ensemble le verre de l'amitié.



Vendredi 13 et samedi 14 décembre - Place du marché : 15^e édition du marché de Noël

Le marché de Noël sur la place de Palette au Tholonet est devenu un rituel incontournable... pour les fins gourmets...



Depuis cinq ans, le marché de Noël s'est installé sur la place de Palette et s'est spécialisé dans la gastronomie. Et cette année, il sera encore plus gastronomique que les autres années, puisque ce sont deux chefs de renom qui viendront faire des démonstrations culinaires.

Par ailleurs, avec une vingtaine d'exposants, le marché proposera une grande variété de mets et chacun pourra y trouver son bonheur : fromages, charcuteries corses, plats malgaches, calissons, pains bio, miel, pompes à huile, bons vins*... il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges.

Et, comme chaque année, de nombreuses animations sont organisées, du vendredi soir au samedi après-midi. Pour la deuxième année consécutive, la chanteuse Julie Jourdan animera la place en chantant des airs de Noël, de la variété, du jazz... tandis que Salle Ferrat des artistes, peintres, sculpteurs, écrivains, santonnier présenteront leurs œuvres au public.



Le programme en détails :

■ Vendredi 13 décembre

18h : Dans une ambiance musicale et festive, autour d'un vin* chaud, le marché de Noël sera inauguré comme chaque année par Michel Légier, Maire du Tholonet.

18h : Exposition d'artistes et d'écrivains dans la salle Ferrat.

19h : Le Chef Julien Le Goff du restaurant le Saint Estève aux Lodges Sainte-Victoire au Tholonet, fera une démonstration culinaire suivie d'une dégustation.

De 18h à 21h : crèche animée dans la chapelle de Palette et ouverture de l'exposition d'art, salle Ferrat.



Toute la journée du samedi (10h > 17h) exposition d'artistes locaux salle Ferrat.

Pour la 2^e année consécutive, en parallèle du marché de Noël, la salle Ferrat ouvre ses portes à des artistes locaux : écrivains, peintres, sculpteurs... et un santonnier, Yves Amade.

Exposants :

Ecrivains : Sophie Alfieri, Philippe Bernascolle, Chantal Guyot-de Lombardon, Julianne Quater, Henry Lombard, Stéphane Sanchez.

Peintres : André Blanc, Mario Blayas, Patrick Cauquil, Marie-Michèle Desclos, Dany Guiraud, Maëlys Ichon, Arlette Maret, Roger Megrel.

Santonnier : Yves Amade »



■ Samedi 14 décembre

De 7h à 13h : marché hebdomadaire

9h - 10h : accueil avec café pour les exposants et les visiteurs

11h : Concert de Julie Jourdan



11h30 : Le petit théâtre des enfants animé par Amandine Thomazeau déambulera sur la place



12h15 : Démonstration culinaire du Chef à domicile Pierre Mignot, Chef à domicile à la table de l'Anapurna, suivie d'une dégustation. A l'issue de cette démonstration, les visiteurs pourront repartir avec la fiche recette de sa démonstration

13h : Apéritif offert à la population
Toute la journée exposition des artistes locaux salle Ferrat.

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé

École maternelle

Spectacle

Vendredi 11 octobre



Les enfants de l'école maternelle se sont rendus à la salle Pezet et ont assisté à un superbe spectacle de marionnettes «Le tout petit Prince» par la compagnie Croqueti.

«Au beau milieu des étoiles, aussi léger qu'une plume, aussi petit qu'une bulle, vit un tout petit prince... Un minuscule petit bonhomme qui doucement fait passer le temps ! Oui mais voilà, lui, il rêve d'aventures, de déserts lointains et de rencontres incroyables....

Alors à l'aube de son enfance, il décide de s'envoler vers l'inconnu !»

Tout petits et grands ont partagé un doux moment poétique au milieu de l'univers, transportés dans l'imaginaire d'Antoine de Saint Exupéry.

Félicitations aux artistes et merci à la métropole qui a offert ce spectacle magique !

Prévention routière

Lundi 14 octobre une certaine agitation régnait dans la cour de l'école maternelle.

En effet, Grégory notre animateur sportif accompagné de Pierrine et Marion de la police municipale ainsi que de la directrice Habara Leplat et de Véronique Albertengo leur ATSEM, étaient en charge de faire passer le permis vélo à tous les petits enfants de l'école. Il faut dire qu'à partir de la maternelle, les enfants commencent à rouler à vélo.

Donc, après avoir passé la partie théorique du permis, c'est à dire un mini code de la route, les enfants devaient effectuer un circuit semé d'embûches mais que tous, bien sûr, ont réussi brillamment. Le diplôme en poche, un bon goûter les a rassasiés.
Bravo à tous !



Le périscolaire

La municipalité a toujours soutenu et mis en place un accueil périscolaire et facilité son accès en optant pour une cotisation annuelle accessible aux familles.

L'accueil existe aussi bien en maternelle qu'en élémentaire :

1 . Pour la maternelle, les enfants sont pris en charge dès 7h30 et jusqu'à 8h20 le matin, pendant le temps de repas de 11h30 à 13h30 et l'après-midi de 16h30 à 18h00.

Si les petites sections vont à la sieste à la fin du repas, les moyens et les grands, bénéficient d'activités comme le conte, les jeux, les activités manuelles ainsi que de la motricité.

2 . Pour l'élémentaire, les enfants sont pris en charge des 7h30 et jusqu'à 8h20 le matin, pendant le temps de repas de 11h30 à 13h30.

Les enfants bénéficient également d'activités comme le conte et la lecture à la bibliothèque, les jeux, l'informatique et les activités manuelles, l'initiation à la bande dessinée, les jeux collectifs et les activités sportives.

Le budget de fonctionnement est financé à hauteur de 60% par la Mairie, de 30% par la CAF, le reste étant la participation familiale minimale et obligatoire (cotisation).

Depuis la rentrée, une nouvelle animation autour du tennis est proposée par un intervenant du Tennis Club du Tholonet et fonctionne tous les lundis.

Un projet de fresque géante dans la cour arrière de l'école élémentaire est actuellement en cours ; il est animé par Alessandro, intervenant BD, pendant le temps périscolaire et le temps scolaire. Chaque classe devra amener sa touche à l'histoire de la commune par le biais de dessins autour des mathématiques, de la lecture, de l'histoire et de la géographie.

Afin de respecter les normes d'encadrements, la commune a toujours veillé à maintenir une équipe stable. En effet, 90% du personnel est diplômé et titulaire, le reste est complété par des vacataires. Tous sont formés et/ou diplômés des métiers de l'enfance et de l'animation.

Elle répond aux attentes et demandes réglementaires de la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) ainsi que de la Caisse d'Allocations Familiales, principaux partenaires logistiques et financiers.

Portrait

Alessandro est notre animateur activités artistiques. Il vient d'Italie où il a suivi des études d'architecture. Il est spécialisé dans les bandes dessinées, la peinture, les affiches en tous genres, les frises historiques etc...

*Rien ne lui fait peur !
Il a des projets plein la tête !*

A l'école du Tholonet, son but est de réaliser une fresque murale en faisant participer tous les enfants. Chaque classe apportera sa contribution et ses idées en y peignant l'alphabet, les nombres, l'histoire de France etc...

Alessandro remplace à présent l'ancienne intervenante Emmanuelle. Il est salarié par la commune à hauteur de 1200 heures par an.

Il est à la disposition des enseignants afin de participer à l'élaboration des décors de la fête de fin d'année et transformer le spectacle en un merveilleux moment de convivialité pour les enfants, leurs parents et leurs enseignants. Bravo et merci l'artiste!



Le club des seniors



Les Seniors en visite à Nîmes

Le jeudi 3 octobre, le club des Seniors est allé visiter le musée de la Romanité à Nîmes. Au programme : visites commentées de l'exposition «Un autre regard sur Pompéi» et des salles du musée. Après le repas, le club s'est baladé dans les rues de Nîmes pour découvrir la Maison Carrée et la Tour Magne.

Le CCFF

Le Comité Communal des Feux de Forêt à la recherche de bénévoles

Depuis quelques années le milieu associatif est en panne de bénévoles et notre CCFF n'échappe pas à cette tendance. Il est vrai que le bénévolat est quelque chose de prenant surtout pour ceux qui sont en activité, sachant qu'il faut être disponible. Mais au plus nous sommes nombreux, au moins chacun a à donner de son temps.

L'effectif actif actuel inférieur à cinq est largement insuffisant. L'idéal se situe autour d'une vingtaine. C'est pour cela que nous lançons un appel pressant à tous ceux qui ont du temps de libre et qui aiment la forêt.

C'est une activité qui convient très bien aux retraités, homme ou femme, en bonne santé, un certificat médical étant nécessaire. Il faut aussi être titulaire du permis de conduire.

L'activité des bénévoles du CCFF plus intense l'été (surveillance des massifs, interventions sur feux naissants,...) se poursuit tout au long de l'année (formations, conseils en débroussaillage, sécurisation des manifestations festives,...).

Pour plus d'informations, voire une adhésion, n'hésitez pas à contacter la mairie !

Guy Bonnaud, conseiller municipal



Le Tholonet en Musique



Au cours de l'année écoulée, «Le Tholonet en Musique» n'a pas été en mesure d'organiser et de participer aux Nuits Musicales du Tholonet, en raison de l'indisponibilité du chef de chœur Pascal Briosne à la fin du mois de juin.

Ce n'est pas pour autant que la chorale est restée inactive. Bien sûr, elle a animé comme chaque année les commémorations du 11 novembre et du 8 mai, mais elle a participé également à un événement exceptionnel au théâtre antique d'Orange. L'organisation «Spectacul'Art», habituée des grands spectacles dans ce lieu, avait choisi cette année le thème des plus belles chansons de Jean Jacques Goldman.

Ce sont près de 1200 choristes qui se sont retrouvés sur scène pour interpréter une vingtaine de chansons devant près de 7000 spectateurs. Le succès a été tel que toutes les places ont été vendues en quelques jours pour la représentation de 25 mai et qu'une 2^e séance a dû être organisée pour le 24.

Nos choristes ont eu la chance d'avoir participé à un événement grandiose et exceptionnel. Plus modestement, Une partie du répertoire «Goldman» a été interprétée pour la fête de la musique dans les communes de Saignon et de St Saturnin d'Apt, en compagnie de la Chorale du conservatoire d'Apt dont Pascal Briosne est également chef de chœur.

Le 16 mars, une petite représentation a également été donnée à la maison de retraite de Beaurecueil.

Enfin, le 23 août dans le cadre du festival international de quatuors à cordes du Luberon nous avons été invités à interpréter le Cantique de Jean Racine, de Gabriel Fauré, avec des choristes de chorales du Tourbillon (Aix Val St André) et Velenova (Venelles), toujours sous la direction de Pascal Briosne. Deux représentations ont été données, l'une dans le parc des ocres, l'autre à l'église de Roussillon.

Patrice Ebermeyer

Portrait d'un judoka passionné

Habitant du Tholonet, François Agron - ceinture noire de judo 3^e Dan - s'est distingué ces dernières années au cours de différents championnats vétérans très relevés :

5^e aux championnats du monde à Miami en 2017 ; 2^e aux championnats d'Europe à Glasgow en 2018 ; 1^{er} aux championnats de France en 2018.

Judoka passionné, François a débuté le judo à l'âge de 14 ans.

Au cours de son parcours, possédant les qualités indispensables à la pratique de ce sport telles que l'esprit d'équipe, l'altruisme et la persévérance, il réalise combien il aime enseigner le judo en donnant des cours dans différentes écoles d'Aix.

En plus de sa passion, il est par ailleurs animateur de foot au FC Tholonet, délégué des parents d'élèves à l'école du Tholonet où son fils est scolarisé.



ANATHOL

ANATHOL mobilisée pour les activités sportives et culturelles au Tholonet

Presque tous les adhérents d'ANATHOL étaient présents ou représentés le vendredi 13 septembre lors de l'Assemblée Générale. Ils ont élu à l'unanimité Jacqueline Ceccaldi Présidente, Martine de Lavergne Vice-Présidente et Claudie Landois au Conseil d'Administration. Merci à toutes et tous.

Avec les « piliers » du Bureau Nicole, Yves, Christine, Simone, André, Dietrich, de la bonne volonté et un esprit d'équipe, tout sera mis en œuvre pour maintenir et développer les activités culturelles et sportives au Tholonet.

Le bulletin d'Anathol et le planning des activités 2019/2020 sont à votre disposition sur le site <http://www.anathol.fr/>, à l'entrée de l'espace Duby et à la Mairie.

Au programme :

Conférences :

- **Mardi 3 décembre - 18h - salle Ferrat :** Pourquoi et comment végétaliser nos immeubles avec Paul Pascual Journaliste à La Provence et Marie Bellamy ingénieure à l'IRSTEA (ex Cemagref)
- **Janvier 2020 - salle Ferrat :** Accès aux soins - médecine de ville - médecine d'urgence avec Nicolas Galiatis, chef de service des urgences à l'hôpital du pays d'Aix et Valéry Soulleihet médecin fondateur d'Ultraméd à Palette.

Evènement :

Dimanche 23 février : Fête du citron à Menton.

Activités sportives

Mercredi 8 janvier : Reprise des cours de Judo et d'Aïkido pour enfants - rdc Espace Duby.

Cours de judo

Fabrice Duval, professeur diplômé d'état, ex entraîneur national de l'équipe de Portugal animera des cours de judo le mercredi de 17h à 18h (pour les 4-7 ans) et de 18h à 19h (pour les 8-12 ans).

Renseignement : 06 59 32 70 57 - fabrice.duval10@wanadoo.fr

Cours de aïkido

Jacky Potdevin, 4^e Dan Aïkikai de Tokyo, diplômé d'état animera des cours le mercredi de 14h30 à 15h30 (éveil corporel pour les 5-8 ans) et de 15h30 à 17h (pratique plus physique et technique pour les 9-15 ans).

Renseignement : 06 20 67 14 19 - <http://jpaikido.free.fr>

Nous vous attendons toujours plus nombreux.

Jacqueline Ceccaldi & Martine de Lavergne

FC Tholonet

Le club de foot du Tholonet compte environ 150 licenciés dont 3 petites filles pour cette nouvelle saison footballistique.

Pour nos équipes en compétition elles ont toutes passé les brassages avec succès.



Les U15



Les U13



Les U12



Les U7

Nous avons recruté 2 éducateurs diplômés, un directeur sportif, et bien sûr des bénévoles sans lesquels le club ne pourrait pas fonctionner et nous les en remercions.

Les enfants pratiquent un sport collectif dans une ambiance sereine et familiale.

Cette saison, toutes les équipes bénéficient de nouveaux équipements avec de nouveaux sponsors : merci à eux. Nous prévoyons de les faire participer encore cette année à un tournoi international.

Prochains rendez-vous :

- Samedi 7 décembre : Téléthon en partenariat avec le Tennis club du Tholonet et une association sportive du Canal de Provence «Allure libre».
- Mercredi 18 décembre : Arbre de Noël du club
- Dimanche 26 janvier : Loto du Foot

Théâtre pour les enfants âgés de 4 à 12 ans



Amandine Thomazeau est une maman passionnée, comédienne et professeur de théâtre au Tholonet.

Depuis la rentrée des classes, Amandine, directrice artistique de la compagnie «Poisson pilote» collabore avec les 3 T. Sa formation l'a emmenée à Marseille, à Paris, à Rome et à Lyon, au conservatoire d'Art dramatique, ainsi qu'à l'école de La Scène sur Saône dirigée par Jean-Pierre Bacri. On l'a vue jouer à la télévision dans «Alex Hugo», «la stagiaire», «Plus belle la vie» et bien sûr au théâtre dans «On ne badine pas avec l'amour», «les liaisons dangereuses» etc... Elle a enseigné au Badaboum théâtre de Marseille et aujourd'hui elle met son talent et son expérience au profit des enfants du village.

*Elle donne des cours à la salle Pezet le lundi (de 17h à 18h15 et 18h15 à 19h30) et le mercredi (de 9h45 à 10h30).
Renseignements : 06 49 28 34 00*

AGAPE

Le Club Jeunes

Comme pendant chaque vacance scolaire, les jeunes ont pu bénéficier d'activités et de sorties : sortie vtt autour de la montagne Sainte-Victoire, sortie trampoline à Yu-Jump...



État civil

NAISSANCES

- **Théodore**, fils de James Newton et de Imogen Hosker, né le 20 mai.
- **Jeanne**, fille de Laurent Consolo et de Maïa Gervasoni, née le 3 juin.
- **Victoire**, fille de Henri Grellois et de Claire-Léa Boccard, née le 11 juin.
- **Ambre**, fille de Guillaume Ricciardi et de Claire Faggioli, née le 20 juin.
- **Léon**, fils de Valerian Renou et de Clara Cataluna, né le 24 juin.
- **Faustine**, fille de Fabrice Bienvenu-Foultier et de Astrid Wertemberg, née le 14 juillet.
- **Charles**, fils de Henri de Willermin et de Sophie Michel de Tretaigne, né le 25 juillet.

DÉCÈS

- Kaci Henni le 19 mai.
- Véronique Eiglier le 25 mai.
- André Vadon le 3 juin.
- André Garcia le 17 juin.
- Marc Jannin le 20 juillet
- Henri Bennett le 31 août.
- Noëlie Estrayer épouse Olivero le 6 octobre.
- Pierre Coppola le 16 novembre.

- **Eulalie**, fille de Edouard de Willermin et de Estelle Parpay, née le 8 août.
- **Paul**, fils Cynthia Castres, né le 31 août.
- **Loïs**, fils de Thibaut Cazeneuve et de Elïsa Lagier, née le 2 septembre.
- **Nathan**, fils de Jean-Marie Coq et de Katerina Helm, né le 3 septembre.
- **Jan**, fils de Bertrand Marque et de Frederike Trutschel, né le 11 octobre.
- **Marlon**, fils de Rémy Gourre et de Sandra Thiel, né le 13 octobre.

MARIAGES

- Maël Bouteiller et Caroline Aprile le 25 mai.
- Nicolas Giannuzzi et Eloïse Boissard le 8 juin.
- Simon Lobelson et Sarah Guedj le 13 juin.
- Cyril Spano et Nathalie Michel le 13 juillet.
- Valentin Carrillo et Sara Jamil le 27 juillet.
- Nicolas Ratto et Océane Gauche le 2 août.
- Philippe Achache et Catherine Drevon le 6 septembre.
- Anthony Lomini et Natacha Defazio le 14 septembre.



Inscription sur les listes électorales

Il est possible de s'inscrire toute l'année.

Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite : pour voter lors d'une élection se déroulant en 2020, il faut s'inscrire au plus tard le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin.

Pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020, la demande d'inscription doit être faite au plus tard le vendredi 7 février 2020.

À savoir : dans certaines situations, ce délai est allongé jusqu'au 10^e jour précédant le 1^{er} tour de scrutin. Pour les élections municipales, il s'agit du jeudi 5 mars 2020.

Installation de la fibre optique

Le déploiement de la fibre optique sur la commune a déjà commencé et s'effectue en deux grandes phases :

1. Le déploiement dans les rues appelé déploiement horizontal.

2. Le déploiement à l'intérieur des immeubles et pour les pavillons appelé déploiement vertical. Ce déploiement suit la règle de la mutualisation du réseau vertical. Ainsi, un seul opérateur déploie cette partie terminale du réseau, mais tous les fournisseurs d'accès à Internet peuvent commercialiser leurs offres et services à l'abonné final, moyennant la location de la ligne. Pour déployer son réseau en fibre optique dans les rues jusqu'au point de mutualisation, Orange utilise les infrastructures souterraines existantes qui accueillent aujourd'hui les réseaux cuivre et câble, ou encore certains réseaux d'égouts.

Dans le cas précis du Tholonet, 500 adresses sur 1600 ont déjà été raccordées au réseau ; le déploiement est toujours en cours pour le reste des adresses non encore raccordées.

Pour avoir plus de précisions, vous pouvez consulter le lien suivant : <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>



INFOS PRATIQUES

Police municipale

■ Autoroute : vitesse limitée à 90km/h

Après des années de sollicitation auprès du Préfet, les maires de la circonscription ont réussi à faire limiter la vitesse à 90 km/h sur la portion d'autoroute qui surplombe Palette, le but étant de réduire les nuisances sonores et la pollution.

■ Cambriolages : soyez vigilants à l'approche des fêtes de fin d'année !

N'hésitez pas à communiquer vos dates de départ en vacances à la police municipale qui effectuera une surveillance particulière aux abords de votre domicile pendant votre absence. Signalez toute personne suspecte auprès des services de Gendarmerie ou de police municipale.

■ Limitation de tonnage

Après plusieurs années, la commune du Tholonet, en accord avec celles avoisinantes, a obtenu un arrêté préfectoral interdisant la traversée de Palette aux camions

de plus de 19 tonnes en transit. La gendarmerie et la police municipale procèdent à des contrôles réguliers afin de faire respecter cette interdiction.

■ Divagation d'animaux

Nous sommes face à une recrudescence de chats et chiens errants. Pensez à bien à doter votre animal de compagnie d'un collier avec votre numéro de téléphone afin que l'on puisse vous le restituer en cas de perte. Pour rappel, l'amende pour divagation est de 35 euros.

■ Gare à vos haies

Trop de haies débordant sur la chaussée masquent la signalisation routière et/ou gênent la visibilité des usagers de la route ; même constat pour les haies donnant directement sur les trottoirs ou accotements piétons. A vos sécateurs, donc !

Anniversaire épicerie Utile



Début octobre l'Épicerie Utile fêtait ses 4 ans et avait organisé pour l'occasion un buffet apéritif pour tous les clients, voisins et habitants de la commune. C'est dans une belle ambiance très chaleureuse et conviviale que plus de deux cents personnes ont rejoint les festivités et ont pu déguster des produits locaux. Un bel événement, en toute simplicité, pour le plus grand plaisir de tous!



7J/7 **363J/an**

PRODUITS LOCAUX	PRODUITS BIO	CAVE À BIÈRES	DIRECT PRODUCTEURS VIANDES AOP
---------------------------	------------------------	-------------------------	--

04 42 66 97 43
321 av. Paul Roubaud - 13100 Le Tholonet
f Utile Palette - Le Tholonet Officiel

Nouveau magasin LIDL



Ouverture prochaine prévue le 15 janvier 2020.

Il reste 9 CDI à pourvoir

(1 poste d'adjoint manager et 8 postes d'équipiers polyvalents).

Si vous êtes intéressé(e), se rendre sur <https://emplois.lidl.fr> avant le 15 décembre.

Bienvenue

Ouverture d'un nouveau salon de coiffure
Au P'tit Cocon :
664 avenue Paul Jullien



Nous sommes très heureuses de vous annoncer l'ouverture mi décembre du salon de coiffure Au P'tit Cocon. Venez découvrir ce lieu unique et cosy orienté vers des produits naturels.

Offre de lancement : -20% sur votre première visite.

Contact : aupititcoconlj@gmail.com

Assistance informatique et internet

M^{me} Dardalhon
06 10 64 84 88
f.dardalhon@orange.fr

35 ans d'expérience en informatique, formatrice en bureautique, je suis à votre disposition pour vous aider dans vos démarches administratives en ligne, l'utilisation de votre ordinateur ou tablette, l'installation et configuration de logiciel, l'assistance informatique, la formation bureautique et internet...

DOMAINE DES ARTAUDS

Vente au Domaine
Rdv au 06 63 64 31 75

668 carraire des Artauds
LE THOLONET

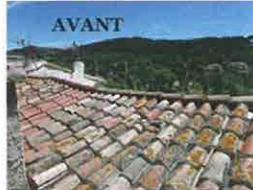


www.domaine-des-artauds.com

La Parenthèse (PB) Artisan de Beauté

Soins du visage - Modelage du monde
Onglerie - Idées cadeaux

Tél. : 06 42 84 32 74
664, avenue Paul Julien - 13100 Le Tholonet



LA CAUSE TOITURES
RCS 793 926 635
M. Philippe LEFRANCOIS
13100 LE THOLONET
Maître COUVREUR
Finition de qualité

CHARPENTES-ZINGUERIE-POSE VELUX.
TRAVAUX SUR NEUFS ET RENOVATIONS.
TRAVAIL ET PRIX SERIEUX.

04.42.26.16.29 Bur° / 06.86.40.10.62

LACAUSETOITURES@GMAIL.COM

MERCI DE ME CONSERVER



ACHAT - VENTE - EXPERTISE



www.immobiliere-tholonet.com

664, avenue Paul Jullien
Palette - Le Tholonet

04 42 66 80 43

CÉZANNE TAXI

06.03.84.84.04

taxi.cezanne@gmail.com

Villa Ciel de Provence ZA Langesse RD7
13100 Le Tholonet

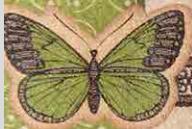
Commune de stationnement : Aix-en-Provence

ALLO TAXI

06 03 82 92 28

Thomas HASBANIAN
Domaine Chante-Perdrix
13100 LE THOLONET

FRANCOISE SANCHEZ
NATUROPATHE - IRIDOLOGUE
au Tholonet



Je me déplace à votre domicile

06.10.31.11.30 naturys@outlook.fr



certifiée FENA

Château
**HENRI
BONNAUD**

A.O.C Palette

DEGUSTATIONS - VISITES - GITE



585 chemin de la poudrière - 13100 Le THOLONET

Tél : 04 42 66 86 28 - E-mail : contact@chateau-henri-bonnaud.fr

Ouvert du Lundi au Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Directeur de la publication : Michel Légier - Responsable de la communication : Claude Carrillo
Secrétaire de rédaction : Carlos Castro - Comité de rédaction : Arlette Aillaud, Claude Carrillo, Véronique Eiglier, Stéphane Faure,
Joëlle, Migner, Carlos Castro. - Crédits Photos : ©Shutterstock, Michèle Cots, Mairie, Claude Migner. -
Imprimerie : Imprimerie Nouvelle 04 92 61 05 34 - Réalisation : autrement dit / 04 92 33 15 33

N° ISSN : 1265 7867 - imprimé à 1500 exemplaires



15^e MARCHÉ

DE NOËL

Place du marché - Palette

Vendredi
13 décembre



Samedi
14 décembre

18h

Inauguration du marché autour d'un vin chaud (ambiance musicale et déambulation du Père Noël).
Exposition artistes et écrivains dans la salle Ferrat.

18h - 21h

Démonstration culinaire et dégustation de M. Le Goff, Chef cuisinier du Restaurant « Le Saint-Estève ».

19h - 19h30

Crèche animée dans la Chapelle de Palette.

10h30 - 13h

- **Petit Théâtre des enfants** avec Amandine Thomazeau.
- **Animation musicale** avec Julie Jourdan (chants de Noël et variétés).
- **Démonstration culinaire et dégustation** de M. Pierre Mignot, Chef à domicile à la table de l'Anarpurna.

13h

Apéritif offert par la Commune.

10h - 17h

Exposition artistes et écrivains dans la salle Ferrat.

10h - 17h

Crèche animée dans la Chapelle de Palette.



+ D'INFOS : 04 42 90 72 30